



LEED Canada pour les habitations :

Questions les plus fréquemment posées pour les constructeurs d'habitations

Qu'est-ce que LEED?

LEED est un programme de certification de tierce partie qui reconnaît le leadership dans la construction écologique. Il est développé au moyen d'un processus de consensus par des membres volontaires du Conseil du bâtiment durable du Canada qui prêtent leur expertise à son développement technique. LEED a été introduit en mars 2000 aux États-Unis et visait initialement les nouvelles constructions commerciales. Depuis, il a pris de l'expansion et comprend des versions spécialisées pour les habitations, les nouveaux quartiers (en construction), les intérieurs commerciaux, l'exploitation et l'entretien des bâtiments à rendement élevé et le développement du noyau et de l'enveloppe. Plus de 3,2 milliards de pieds carrés de bâtiments dans 60 pays désirent obtenir la certification LEED.

LEED Canada pour les habitations, lancé en 2009, certifie des habitations écologiques selon des critères provenant de huit catégories : Sélection de l'emplacement, Gestion efficace de l'eau, Matériaux et ressources, Énergie et atmosphère, Qualité des environnements intérieurs, Emplacement et liaisons, Sensibilisation et formation, et Innovation. Toutes les habitations certifiées LEED doivent respecter un minimum de 19 mesures obligatoires en plus d'un nombre minimum de mesures facultatives. Les mesures écologiques sont vérifiées par une équipe de vérification de tierce partie au moyen d'un protocole élaboré par le CBDCa. LEED possède quatre niveaux de certification : Certifié, Argent, Or et Platine, Platine étant le plus haut niveau de certification.

Pourquoi devrais-je construire une habitation LEED?

La certification LEED reconnaît et souligne le *leadership* en construction d'habitations écologiques de haute qualité et vous permet de différencier votre travail en tant que constructeur.

Quelle est la différence entre LEED Canada pour les habitations et les autres programmes pour habitations écologiques?

Il y a beaucoup de programmes locaux pour habitations écologiques respectés au Canada et certains d'entre eux traitent surtout du rendement énergétique. Chacun de ces programmes est unique et a ses propres spécifications et exigences. En consultant les listes de vérifications pour LEED et d'autres programmes locaux ou régionaux, vous pouvez choisir le système d'évaluation qui convient le mieux à vos objectifs.

LEED est un système de certification national de tierce partie pour la construction d'habitations écologiques. Puisqu'il est conçu pour reconnaître le leadership, le programme est rigoureux et axé sur des résultats mesurables. Si vous êtes nouveau dans l'industrie de la construction écologique, il peut être préférable de commencer par d'autres programmes avant de passer à LEED. Cependant, LEED Canada pour les habitations apporte son aide aux constructeurs de

diverses manières, incluant en offrant des guides de référence et des ateliers avec instructeur. De plus, un fournisseur local ou régional peut vous aider à suivre le processus de certification pour chacun de vos projets.

Quels types d'habitations peuvent utiliser le système de certification?

Le système de certification LEED Canada pour les habitations est conçu pour les nouvelles maisons unifamiliales ainsi que pour les bâtiments plurifamiliaux de petite taille et de taille moyenne. Les habitations ou bâtiments existants qui font l'objet d'importantes rénovations sont aussi admissibles au programme. Contactez un fournisseur LEED Canada pour les habitations [www.cagbc.org/leed/homes/] pour savoir si votre projet est admissible.

Qu'en est-il des projets de remodelage?

Pour les projets de remodelage écologiques qui ne sont pas admissibles à LEED Canada pour les habitations, l'USGBC et l'American Society of Interior Designers (ASID) se sont réunis pour créer REGREEN, les premières lignes directrices écologiques pour le remodelage résidentiel des habitations existantes aux États-Unis. Les lignes directrices du REGREEN peuvent être téléchargées gratuitement au www.greenhomeguide.org.

Comment puis-je participer à LEED Canada pour les habitations?

Avant tout, visitez le www.cagbc.org/leed/homes pour télécharger la liste de vérification et le Système d'évaluation LEED Canada pour les habitations. Ces documents offrent une manière simple de vous familiariser avec le programme pour que vous puissiez décider si vous voulez passer à l'étape suivante et enregistrer un projet.

Je suis prêt à enregistrer un projet pour la certification LEED Canada pour les habitations. Que dois-je faire ensuite?

- **Contactez** le fournisseur LEED Canada pour les habitations de votre choix. Il vous expliquera la liste de vérification afin que vous compreniez comment LEED Canada pour les habitations rejoint votre projet. Votre fournisseur vous aidera aussi à obtenir une cote EnerGuide et à effectuer les étapes de vérification sur le site nécessaires à l'obtention de la certification LEED.
- **Établissez vos objectifs.** LEED est un système flexible, vous devrez donc choisir quels crédits conviennent aux objectifs écologiques de votre projet. Vos objectifs doivent comprendre le niveau de certification LEED – Certifié, Argent, Or ou Platine – que vous désirez obtenir.
- **Enregistrez votre projet.** Vous pouvez enregistrer votre projet en ligne sur le site Web du CBDCa. Des frais d'enregistrement s'appliquent.
- **Documentez-vous en vue de la vérification.** Vous travaillerez avec une équipe de vérification de tierce partie afin de l'aider à vérifier tous les éléments écologiques du projet. On vous demandera de fournir la documentation sur le produit, les dessins d'ingénieur, etc. et de travailler de pair avec l'équipe de vérification afin qu'elle effectue les essais de performance et les étapes de vérification sur le site. Les membres de l'équipe de projet devront apposer leur signature pour attester que diverses mesures de conception ont été effectuées adéquatement et vous remplirez la liste de vérification du projet avec votre fournisseur.
- **Obtenez la certification.** Lorsque votre projet est terminé et que votre documentation est prête, votre fournisseur soumettra votre liste de vérification LEED finale au CBDCa pour certification. Après un examen rigoureux, votre projet recevra sa certification finale.

- **Célébrez!** Nous voulons vous aider à célébrer votre réussite avec un cadeau de certification que vous pouvez partager avec votre acheteur d'habitation et une trousse de communiqué de presse pour transmettre la bonne nouvelle à votre collectivité.

Quels sont les frais pour enregistrer une habitation auprès de LEED?

Les frais d'enregistrement et de certification varient en fonction du type d'habitation. Des réductions sont offertes aux membres du CBDCA et d'autres réductions sont offertes aux projets à habitations ou à bâtiments multiples. Rendez-vous au www.cagbc.org/leed/habitations/ pour obtenir plus de détails.

Comment puis-je contacter le CBDCA?

Vous pouvez appeler le CBDCA au 1 866 941-1184 ou nous écrire au Homes@CaGBC.org